

ASSEMBLÉE NATIONALE

7 octobre 2023

PLF POUR 2024 - (N° 1680)

AMENDEMENT

N ° II-CE43

présenté par

M. Naillet, M. Hajjar, M. Baptiste, M. Califer, Mme Battistel, M. Potier et les membres du groupe
Socialistes et apparentés (membre de l'intergroupe Nupes)

ARTICLE 35

ÉTAT B

Mission « Outre-mer »

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.